Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260430-46_2026-DE

PLOUHA
LES FALAISES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AVRIL 2026 – N° 46/2026

L'an deux mille vingt-six, le trente avril, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal de PLOUHA, légalement convoqués le 17 avril 2026, se sont réunis à l'Espace Hermine sous la présidence de Madame RUMIANO Valérie, Maire.

Etaient présents : Valérie RUMIANO, Gérald ANTOINE, Ghislaine LE POLÈS, Sébastien GUIOT, Nadia MOREL, Aymeric STERMANN, Martine ANTHOINE, Marc LE CHAT, Françoise DISQUAY, Éric MANGENOT, Françoise BOUILLER, Régis LE MÉE, Christian MALEFANT, Anne-Lise NOCET, Christophe LE MEUR, Muriel MICHOT, Guénolé TRICOT, Tiphaine KERBOEUF, Charline MARTEL, Benoît JAHAN et Nadine DERRIEN.

Absents excusés : Christian HODY (donne procuration à Anne-Lise NOCET), Maud LE BRETON (donne procuration à Tiphaine KERBOEUF).
Xavier COMPAIN (donne procuration à Christine LANCASTER qui quitte la salle à 18 H 05), Cyrille BERMONT (quitte la salle à 18 H 05), Nadège SANSON (quitte la salle à 18 H 05) et Christine LANCASTER (quitte la salle à 18 H 05).

Secrétaire de séance : Sébastien GUIOT.

Conseillers en exercice : 27 - Conseillers présents : 21 - Pouvoirs : 2 - Votants : 23

LOTISSEMENT LE PETIT BOURDEAU – BUDGET ANNEXE 2026

Monsieur Sébastien GUIOT, Adjoint au Maire en charge des Finances, présente à l'assemblée les éléments suivants :

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Nouveaux crédits BP 2026	234 690,73 €	234 980,42 €
	Résultat reporté (R/D002)	289,69 €	0.00 €
	Total de la section	234 980,42 €	234 980,42 €
Investissement	Nouveaux crédits BP 2026	500 000,00 €	205 930,73 €
	Résultat reporté (R/D001)	0,00 €	294 069,27 €
	RAR 2025	0,00 €	0,00 €
	Total de la section	500 000,00 €	500 000,00 €
TOTAL DU BUDGET		734 980,42 €	734 980,42 €

Considérant le document Budget annexe Lotissement Le Petit Bourdeau 2026 de Plouha joint ci-après :

Après en avoir délibéré et voté, par 21 voix pour et 2 voix contre, le Conseil Municipal décide :

- **DE VOTER le Budget annexe du Lotissement Le Petit Bourdeau 2026 tel qu'annexé au présent document.**

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260430-46_2026-DE

A Plouha, le 4 mai 2026

Madame Le Maire,

Affiché le : - 4 MAI 2026

MAIRIE DE PLOUHA (Côtes-d'Armor)

Valérie RUMIANO